



## **Énoncé sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement**

Cet énoncé est fait conformément à l'article 11 de Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement (la « Loi ») au nom de Uni-Select Inc., Gilbert Supply Company Ltd., Alder Auto Parts Ltd., 2613616 Alberta Ltd., Du-So Pièces d'Auto Inc., All Parts Automotive Limited, 9331972 Canada Inc. et Plastique Royal Inc. (collectivement, "Uni-Select").

Les entités listées ci-dessus sont des filiales directes ou indirectes de LKQ Corporation.

### **NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT**

LKQ a été fondée avec la vision de transformer l'industrie du recyclage des pièces automobiles en une industrie hautement efficace pour les pièces de remplacement et les pièces recyclées pour automobiles. Cette entreprise est en soi une démonstration et un exemple de durabilité et de viabilité, de par ses fondements basés sur la réutilisation et le recyclage de pièces et composants automobiles. Au lieu de se retrouver dans un site d'enfouissement, les pièces, composants et matières premières bénéficient d'une seconde vie en étant recyclées ou remanufacturées pour ensuite être revendues et réutilisées.

Note chaîne d'approvisionnement comprend des fournisseurs en Amérique du Nord, en Europe, au Moyen-Orient et en Asie. Considérant la complexité de notre chaîne d'approvisionnement, on y retrouve plusieurs niveaux de fournisseurs ainsi que diverses sources de matières premières utilisées par les manufacturiers avec qui nous faisons affaire. Conséquemment, nous exigeons que nos fournisseurs et manufacturiers adhèrent aux normes d'éthique commerciales auxquelles nous-mêmes adhérons.

### **NOS POLITIQUES SUR LE TRAVAIL FORCÉ ET LE TRAVAIL DES ENFANTS**

Nous nous engageons à faire affaires de manière responsable et éthique, en respect des principes des droits humains. Notre approche quant aux droits humains est basée sur les standards internationaux. Tel que prévu à nos politiques, nous nous assurons d'intégrer le respect des droits humains à l'intérieur de tous les aspects de notre entreprise ainsi que dans tous les territoires où nous faisons affaires.

- Énoncé concernant les droits de la Personne (<https://www.lkqcorp.com/policies/human-rights-statement/>)
- Code d'Éthique (<https://www.lkqcorp.com/codeofethics/>)
- Code Mondial de conduite du fournisseur (<https://www.lkqcorp.com/policies/suppliercodeofconduct/>)
- Politique « Speak Up » (Exprimez-vous) (<https://www.lkqcorp.com/policies/speak-up-policy/>)
- Énoncé de position sur les Minéraux de Conflit (<https://www.lkqcorp.com/policies/conflict-minerals-position-statement/>)

- Sustainability Report (<https://www.lkqcorp.com/sustainability/>)

## **PROCESSUS DE VÉRIFICATION DILIGENTE SUR LE TRAVAIL FORCÉ ET LE TRAVAIL DES ENFANTS**

Nous utilisons des outils fournis par des tiers servant de dépistage et de contrôle fournis par des tiers dans le cadre de notre processus de vérification diligente des fournisseurs, lesquels nous aident à identifier et à adresser les risques de travail forcé ou de travail des enfants à l'intérieur de notre chaîne d'approvisionnement.

En 2024, nous avons commencé à mettre en œuvre EcoVadis au Canada. EcoVadis est une plateforme mondiale qui soutient les évaluations de durabilité et de viabilité des fournisseurs dans quatre domaines clés : l'environnement, le travail et les droits humains, l'éthique et l'approvisionnement responsable. La plateforme attribue un niveau de risque en matière de durabilité et de viabilité à un fournisseur, en tenant compte du secteur d'activité, de la taille du fournisseur, du pays dans lequel il opère, de la pertinence du fournisseur pour le segment d'achat concerné ainsi que des documents pertinents du fournisseur accessibles au public (par exemple, rapport de durabilité et de viabilité, code d'éthique, politique sur les droits humains, certifications, etc.).

Les fournisseurs présentant un risque plus élevé ou ayant une importance particulière pour nous sont invités à compléter une évaluation de durabilité et de viabilité via la plateforme EcoVadis. La méthodologie d'évaluation EcoVadis couvre 21 critères dans les quatre grands thèmes mentionnés ci-dessus. Elle nous permet de surveiller la performance de nos fournisseurs en matière de développement durable, de gérer les risques liés à la chaîne d'approvisionnement, de proposer des actions d'amélioration, de renforcer les capacités et de partager les bonnes pratiques.

## **ADHÉSION DES FOURNISSEURS À NOS VALEURS**

Nous adoptons la tolérance zéro pour le travail forcé et le travail des enfants. Afin d'encourager les acteurs de notre chaîne d'approvisionnement à se conformer à nos politiques, nous avons adopté un Code Mondial de conduite du fournisseur, lequel est une extension de notre Code d'Éthique. Notre objectif est d'exiger que nos fournisseurs respectent nos politiques et pratiques sur les droits humains et le travail. Nous avons aussi mis à jour nos termes et conditions standards afin d'y incorporer notre Code Mondial de conduite du fournisseur.

## **FORMATION**

Afin de promouvoir la connaissance des risques liés au travail forcé et au travail des enfants dans notre chaîne d'approvisionnement et dans notre entreprise, nous exigeons que nos employés administratifs et nos équipes des ventes révisent et adhèrent à notre Code d'Éthique sur une base annuelle. En 2024, parmi d'autres mises à jour, nous avons révisé notre Code d'éthique afin de souligner davantage notre engagement envers une chaîne d'approvisionnement durable. De plus, nous actualisons régulièrement nos formations en matière de conformité destinées au personnel interne

et, au cours de l'année 2024, nous avons assigné une formation sur le travail forcé aux membres de l'équipe des achats qui interagissent avec les fournisseurs.

Conformément aux dispositions de la Loi, et plus particulièrement à l'article 11 de cette dernière, j'atteste avoir revu l'information contenue au rapport de ou des entités listées ci-dessus. À ma connaissance, en faisant preuve de diligence raisonnable, j'atteste que, pour les fins de la Loi, l'information contenue au rapport est vraie, exacte et complète quant à tout aspect important, et ce pour l'année visée ci-dessous.

Signature:



Émilie Gaudet  
Présidente et Chef de l'exploitation  
Uni-Select Inc.

31 mai 2025

(Fin d'année financière 31 décembre 2024)